



## OUVRAGE DE CAPTAGE

25\$

PROPRIÉTAIRE		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
REQUÉRANT (si différent du propriétaire)		
<i>Si le requérant n'est pas propriétaire de l'immeuble, le propriétaire doit compléter la section «Procuration» au bas du présent formulaire.</i>		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse ou numéro du lot		Matricule
Présence d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
DESCRIPTION DES TRAVAUX <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Institutionnel		
Description des travaux	Puits desservant plus de 20 personnes <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Présence d'une zone inondable <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Type de puits <input type="checkbox"/> Puits tubulaire <input type="checkbox"/> Puits de surface <input type="checkbox"/> Autre _____	Puits scellé <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Coût des travaux	Date du début des travaux	Date prévue pour la fin des travaux
ENTREPRENEUR (cocher si auto-construction <input type="checkbox"/> )		
Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	No RBQ
ENGAGEMENT ET SIGNATURE		
<p>Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés ou avec corrections, s'il y a lieu, déterminées par l'autorité compétente.</p> <p>Signé le : _____ Signature : _____</p>		

PROCURATION	
Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à effectuer les démarches nécessaires auprès de la Municipalité d'Huberdeau pour l'obtention du certificat d'autorisation pour ma propriété située au : _____	
Signé le : _____	Signature : _____



MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
101, RUE DU PONT, HUBERDEAU (QUÉBEC) J0T 1G0  
TÉLÉPHONE : (819) 681-3377 TÉLÉCOPIEUR : (819) 681-3369  
info@municipalite.huberdeau.qc.ca

## OUVRAGE DE CAPTAGE

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS À FOURNIR

1. **Un plan d'implantation** indiquant:
  - la localisation de l'installation de captage projetée sur le terrain;
  - le type d'installation de captage projetée sur le terrain;
  - la distance entre l'installation de captage et tout système d'évacuation et de traitement des eaux usées sur le même emplacement et sur les emplacements voisins;
  - les autres puits présents sur le terrain;
  - la distance entre l'installation de captage et toutes parcelles en culture.
2. La soumission du puisatier.
3. Le paiement des frais de 25\$.

### DOCUMENTS À FOURNIR APRÈS LES TRAVAUX DE FORAGE

4. Celui qui a aménagé ou approfondi un ouvrage de prélèvement des eaux doit, dans les trente (30) jours qui suivent la fin des travaux, rédiger un rapport de forage attestant la conformité de l'ouvrage de captage, conformément au modèle de présentation fourni par le Ministère de l'Environnement et, à l'intérieur de ce délai, en déposer une copie à la Municipalité.
5. Le scellement, doit être effectué sous la supervision d'un professionnel lorsque les distances séparatrices qui assurent normalement la protection d'une installation de prélèvement d'eau souterraine ne sont pas respectées, ou lorsque l'installation de prélèvement d'eau souterraine est aménagée dans une plaine inondable. Ledit professionnel doit, dans les trente (30) jours qui suivent la fin des travaux, rédiger un rapport attestant la conformité du scellement et en déposer une copie à la Municipalité.

**Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention de tous les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de la demande. Des documents ou informations supplémentaires peuvent être exigés.**

Prenez note que ce document n'a aucune portée légale. Pour consulter l'intégralité de la réglementation en vigueur, veuillez consulter notre site internet ou communiquer avec le fonctionnaire désigné.

[www.municipalite.huberdeau.qc.ca](http://www.municipalite.huberdeau.qc.ca)